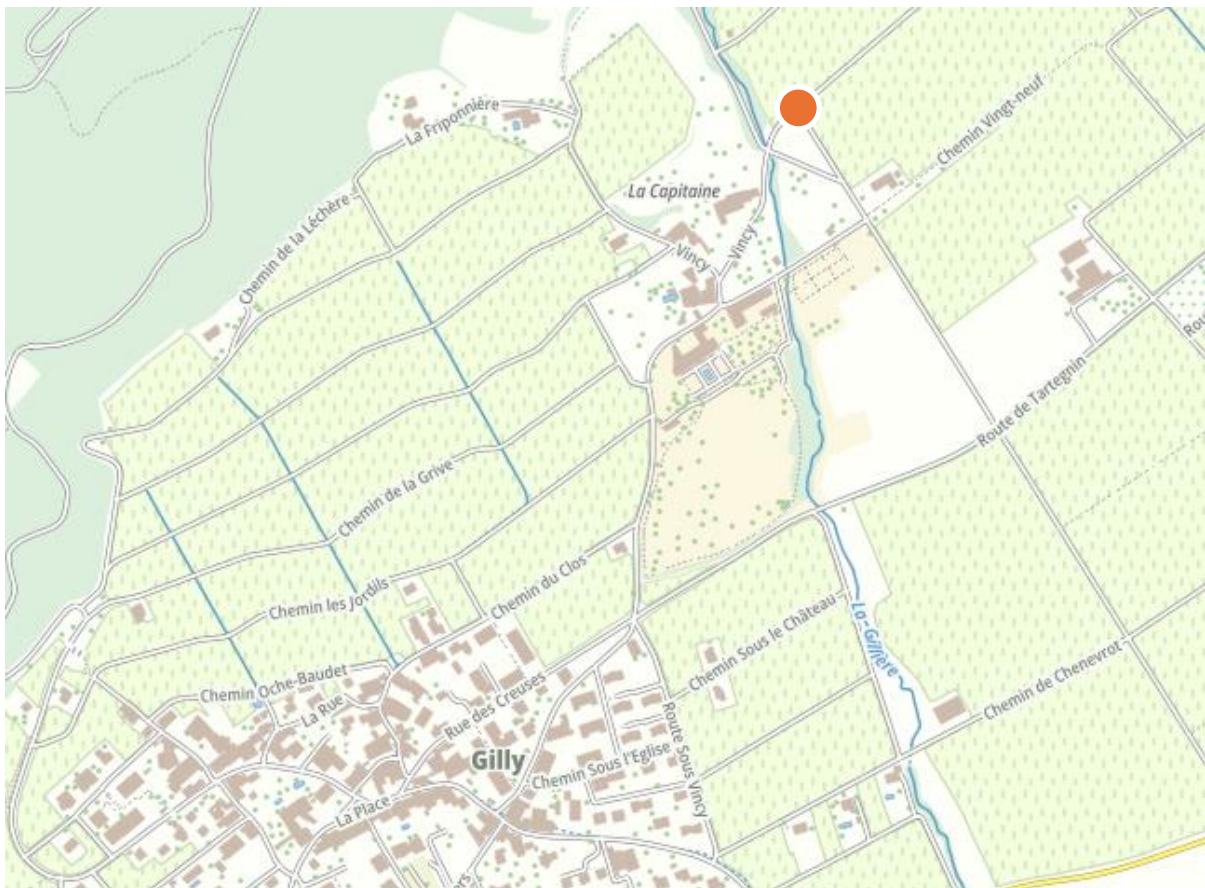


Perroy, le 20 janvier 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PRÉAMBULE

La conduite d'eau potable et de défense incendie de la Route du Pavillon à Gilly a subi une importante fuite d'eau le 18 mars 2025.



● *Emplacement de la fuite*

*Source : OpenStreetMap*

Une cale en bois a été trouvée à l'endroit de la fuite, sous la conduite en fonte.

A l'époque de la construction de la conduite, il était d'usage de poser des cales tous les 6 mètres pour servir de support à la conduite avant le remblayage.

Malheureusement, avec le temps, il se produit une réaction chimique appelée corrosion galvanique qui est due au contact du bois et de la fonte. Cette réaction provoque des trous dans les conduites en fonte.

Cette fuite a causé d'importants dommages à la route communale. La partie détériorée a été réfectionnée aux frais du SIDERE.



Fuite Gilly



Déformation importante de la route du Pavillon

Afin d'éviter une nouvelle fuite, il serait opportun de remplacer la conduite. Dans un premier temps, il est proposé de remplacer environ 440 mètres de conduite.

Le diamètre existant aurait pu être réduit, car il n'y a qu'une ferme à alimenter en bout de conduite. Cependant, une Hydrante se trouve près de ce bâtiment. Le SDIS-Etraz Région a été contacté afin de savoir si le diamètre de la conduite pouvait être diminué et si l'hydrante GY62 pouvait être déplacée : la réponse est négative.

## 2. TRAVAUX PRÉVUS

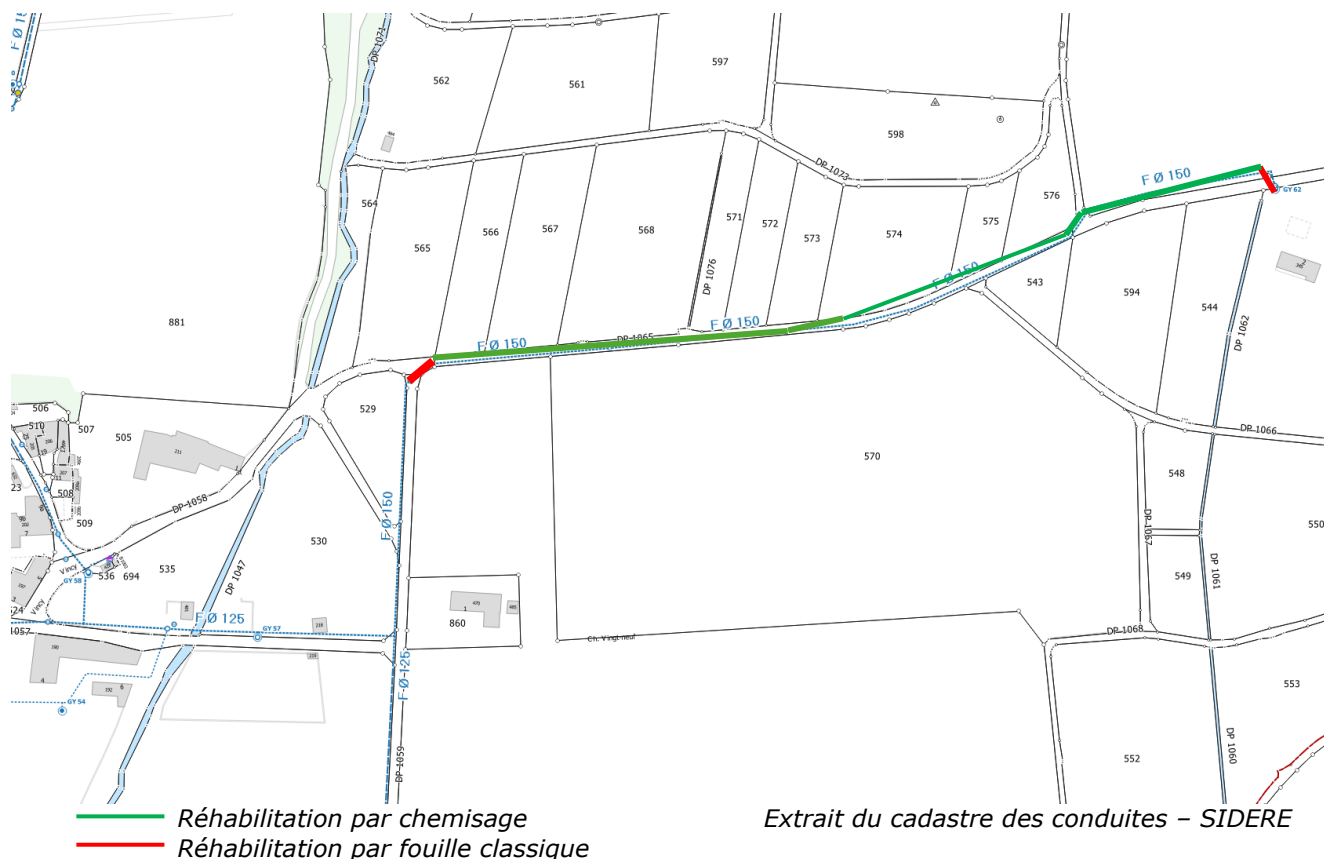
La conduite actuelle est en fonte de diamètre 150mm. Elle sera remplacée par un diamètre équivalent 134mm/122 mm intérieur sur environ 440 mètres. Il est prévu d'utiliser une technique de réhabilitation de la conduite, technique sans tranchée, en utilisant un revêtement flexible résistant aux hautes pressions (jusqu'à 17 bars). Ce type de conduite est agréé SVGW (anciennement SSIGE, association pour l'eau, le gaz et les réseaux de chauffage à distance).

On trouvera le descriptif technique en annexe de ce préavis.

Cette technique est particulièrement adaptée pour des tronçons sans prise d'eau et avec peu de coudes.

Pour ces raisons, une partie des travaux se fera en fouille classique, au début et à la fin du tronçon (pour réaliser les cellules de tirage). Environ 20 mètres de conduite seront remplacés en fouille traditionnelle.

Il est également prévu de remplacer la borne hydrante GY 62.



### 3. ASPECTS FINANCIERS

Le devis est établi sur la base de soumissions rentrées.

1.	Génie Civil	40'000.-
2.	Pose de la conduite chemisée	80'000.-
3.	Appareillage sanitaire (pose en fouille classique et hydrante)	25'000.-
4.	Etude du projet et frais administratifs	10'000.-
5.	Divers et imprévus	20'000.-
6.	Total HT	175'000.-
7.	TVA à 8.1 %	14'175.-
8.	Total TTC arrondi	<b>189'175.-</b>

### 4. DURÉE D'AMORTISSEMENT

La durée d'amortissement est appliquée en fonction du règlement cantonal sur la comptabilité des communes.

Dans le système MCH2, la durée d'amortissement pour un remplacement de conduite d'eau potable est de 60 ans.

## **5. CONCLUSION**

**Vu** le préavis n° 1/2026 relatif à une demande de crédit de **CHF 189'175.- TTC** pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie Route du Pavillon à Gilly ;

**Entendu** le rapport des Commissions chargées de son étude ;

**Considérant** qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

### **Le Conseil intercommunal du SIDERE**

#### **DECIDE**

- **d'autoriser le Comité de Direction de faire procéder aux travaux décrits ;**
- **d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 189'175.-TTC afin de procéder aux travaux décrits ;**
- **d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 189'175.-TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante.**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 29 janvier 2026

#### **Au nom du Comité de Direction du SIDERE**

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Catherine Dubois-Pelerin

Annexe : descriptif technique